

LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE

2H



Classe de Mélanie Travelletti
et Marie Michel



Chers parents,



Selon le règlement de l'État du Valais du **22.03.2019**, les frais pour fournitures scolaires, le matériel de classe et d'école, ainsi que les activités culturelles et sportives en lien avec le Plan d'études romand sont pris en charge par l'État et par la commune.

Les effets et équipements personnels restent à la charge des parents.

Le matériel scolaire sera fourni par les enseignants.

Voici la liste du matériel personnel que vous devrez apporter le jour de la rentrée et qui vous sera rendu à la fin de l'année scolaire.



1 paire de **pantoufles** confortables et fermées



1 paire de **baskets à velcro** qui ne marque pas le sol



1 tablier en tissu, à manches longues, avec des élastiques aux poignets
(une vieille chemise de papa coupée à la bonne longueur peut tout à fait convenir)



1 **gobelet** en plastique dur pour boire de l'eau



4 **photos** format passeport récentes



Le **livret scolaire** signé



N'oubliez pas d'écrire le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires. Merci !



Nous vous remercions pour votre collaboration et nous réjouissons d'accueillir votre enfant dans notre classe.



Mélanie Travelletti & Marie Michel

